

Le service national universel obligatoire, une option à risque

Lycéens, étudiants et associations s'opposent à un engagement contraint. Le chef de l'Etat pourrait lancer une consultation de la jeunesse

Comment imposer à la jeunesse un service national universel (SNU), mais sans la contrarier? Alors qu'en ce printemps de nombreux élèves de terminale attendent dans l'angoisse les réponses à leurs vœux sur la plate-forme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup, inutile de provoquer une nouvelle étincelle susceptible de mobiliser étudiants et lycéens. C'est en suivant cette difficile ligne de crête que le gouvernement travaille à la mise en place d'un engagement de campagne d'Emmanuel Macron: un service national pour tous les jeunes, que le président de la République a voulu «*obligatoire*». Un sujet qui lui tient à cœur mais pour lequel la majorité se montre plus frileuse dans le contexte actuel.

L'acceptation du SNU par la jeunesse dépendra de son contenu. Il faut donc tracer ses contours en douceur. C'est à un militaire, le général Daniel Ménaouine, que l'Elysée a confié la mission de conduire un groupe de travail, qui a rendu son rapport fin avril. Prudent, il propose une consultation de la jeunesse – une option «*validée*» par M. Macron, y est-il précisé.

Le président «*est attaché à ce que la jeunesse s'approprie le sujet et donc qu'elle soit consultée*», confirme l'Elysée. La piste d'un référendum est a priori écartée. L'idée serait de consulter des organismes de jeunesse (syndicats étudiants, associations, Jeunesse ouvrière chrétienne, etc.). De fait, amener tous les jeunes à s'exprimer constituerait une prise de risque pour l'exécutif. Alors que des arbitrages étaient annoncés pour ce printemps, plus aucun calendrier n'est

aujourd'hui avancé. Le rapport est pour l'instant examiné au niveau interministériel.

La première étape a été de gommer quelques lignes du programme du candidat Macron, qui promettait la création d'un «*ser-*

vice militaire obligatoire et universel d'un mois». Un an plus tard, il est hors de question de remettre la jeunesse au garde-à-vous. Ce malentendu corrigé, les auteurs du rapport mettent en garde contre l'un des plus importants écueils sur lequel pourrait s'échouer le projet: la contrainte. «*Le service national universel ne doit pas être conçu, ou regardé, comme le projet d'adultes, raisonnables et vieillissants, imposant à une jeunesse turbulente une période durant laquelle on lui enseignerait l'autorité et les vraies valeurs.*»

«Favoriser un brassage social»

Néanmoins, «*obligatoire*», le SNU le serait selon les propositions du rapport, mais sur une courte période: deux fois quinze jours, entre 15 et 18 ans (un premier temps de «*cohésion*» de quinze jours, en hébergement, centrés sur les valeurs, puis un second d'une même durée autour d'un projet d'engagement collectif). Ensuite, une deuxième «*phase*» d'engagement de trois à six mois serait envisagée, uniquement sur la base du volontariat, avant 25 ans.

Mais alors que les premiers objectifs affichés du SNU sont de «*favoriser un brassage social et territorial*» et d'engager chaque jeune au service de la collectivité, lycéens, étudiants, associations de jeunesse et acteurs du service civique rejettent en bloc le principe même

d'un engagement contraint. «*La mixité, la cohésion, l'engagement ne se décrètent pas*», a rappelé, dans une lettre ouverte publiée en avril, le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Quelques mois plus tôt, le Conseil d'orientation des politiques jeunesse (rattaché au premier ministre) s'était également prononcé, dans un avis du 30 janvier, pour un service sur la base du volontariat.

Selon les préconisations du rap-

port, la période de «*cohésion*» aurait logiquement lieu pendant les vacances pour ne pas bousculer le temps scolaire. «*C'est donc nous priver du droit aux vacances*», s'étrangle Davy Beauvois, lycéen et secrétaire national de la Fédération des maisons des lycéens. Le jeune homme, comme nombre de ses pairs, est peu réceptif à une prolongation estivale de l'enseignement moral et civique reçu en cours au collège et au lycée. «*Il n'y a pas de nécessité à nous rabâcher les valeurs de la République. Nous contraindre, c'est nous couper l'envie de les entendre*», avertit-il.

Sur les campus, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) qui s'opposent, notamment sur la réforme de l'accès à l'université, font sur ce point front commun et dénoncent un mauvais choix de l'exécutif. «*Un service obligatoire sera subi par la jeunesse et voué à l'échec. Si l'engagement est contraint, les jeunes feront tout pour s'y soustraire*», avertit Jimmy Losfeld, président de la FAGE. «*Cela fait partie de la politique infantili-*

sante et paternaliste d'Emmanuel Macron, qui veut imposer aux jeunes leur orientation par sa réforme de l'université et maintenant un service obligatoire. Nous nous y opposons et nous appellerons les jeunes à se mobiliser contre», poursuit, sur un front commun, Lilâ Le Bas, présidente de l'UNEF.

Inquiétude sur la méthode

Si les acteurs du monde associatif reconnaissent la justesse des objectifs visés par le gouvernement, ils s'inquiètent eux aussi de la méthode pour y parvenir. «*L'engagement se fait sur la base du volontariat par essence*», rappelle Hubert Pénicaud, vice-président de France Bénévolat, association engagée pour le développement du bénévolat associatif. «*L'engagement doit être choisi*, poursuit

Claire Thoury, déléguée générale d'Animafac, réseau d'associations étudiantes, *le choix est aussi important que l'engagement. C'est un moyen d'affirmer son individualité, cela fait partie de la construction identitaire, du passage à l'âge adulte.*» Suivre un service sous la contrainte ôterait toute valeur au geste. «*Le risque est que cela casse la notion d'engagement*», analyse Claire Thoury. «*Les jeunes ont le sentiment d'une mesure punitive*, explique M. Pénicaud, *c'est d'autant plus injuste qu'ils sont nombreux à être leur propre pas beaucoup d'avenir.*»

La notion d'obligation n'a cependant pas que des détracteurs. «*Il y a une volonté d'engagement dans la jeunesse*, souligne Romain Perez, économiste et auteur en avril 2017, d'un rapport sur le service national pour tous. *Mettre l'accent sur les missions d'intérêt général, c'est une manière habile de restaurer la notion d'obligation à un service national. La jeunesse aura du mal à retourner à un service militaire, mais participer à des actions de solidarité nationale ouvre la possibilité de dépasser la*

réticence de la jeunesse à s'obliger.» «*Il faut associer le plus possible les jeunes à son élaboration. Il faut que cela vienne de leurs idées, du terrain*», estime Gabriel Attal, député LRM des Hauts-de-Seine.

Pour ceux qui demeureront réfractaires, le refus serait sanctionné par «*l'impossibilité de passer le code, le baccalauréat ou un autre diplôme, l'exclusion des concours administratifs...*», suggèrent les auteurs du rapport. C'est le paradoxe du SNU, pensé comme un outil inclusif pour une partie de la jeunesse en perte de repères, mais qui pourrait exclure encore plus ceux qui n'y adhèreraient pas. ■

ÉRIC NUNÈS

ET CÉDRIC PIETRALUNGA

Un parcours civique imposé à Sciences Po

Entre mai et août, Guillaume ira dans une maison de retraite afin d'apprendre aux personnes âgées à se servir d'une tablette.

Rabab, dans une école qui accueille les enfants réfugiés. Sciences Po a mis en place le parcours civique, qui s'appuie notamment sur un stage en immersion de quatre semaines obligatoire pour les 1 600 étudiants entrés en première année à la rentrée 2017. Il doit comporter une dimension de contact et de service (accueil, aide sociale, animation, accompagnement...). «*Le parcours civique est une obligation, parce qu'il correspond à un objectif de formation. Il ne se situe pas dans le champ de la bonne action, mais bien dans celui de la préparation à l'exercice de la responsabilité*», justifie Bénédicte Durand, doyenne du collège universitaire.

L'engagement contrarié de la jeunesse bénévole

Frilosité des associations et déterminisme social sont souvent un frein, alors que plus d'un jeune sur deux se dit prêt à faire du bénévolat

Léa Moukanas a 15 ans lorsqu'elle fonde l'association Aïda, venant en aide aux enfants atteints d'un cancer. Alors qu'elle voulait s'engager dans des organisations de lutte contre cette maladie, toutes avaient refusé son aide. «*On me répondait que j'étais beaucoup trop jeune, raconte-elle. Ou alors on me disait oui, mais je n'étais jamais sollicitée, sauf pour tenir des stands, ce que personne d'autre ne voulait faire.*» N'ayant pas l'impression de pouvoir changer les choses, l'adolescente a décidé de monter sa propre structure. Trois ans plus tard, Aïda compte 500 membres, dont 80% ont moins de 18 ans.

Les associations sont frileuses à l'idée de confier des responsabilités aux jeunes, et encore plus aux mineurs, pensant à tort qu'elles ne peuvent pas les prendre comme bénévoles. Pourtant, loin de l'image stéréotypée d'une jeunesse renfermée sur elle-même, 56% des 18-30 ans se disent prêts à devenir bénévoles, selon le baromètre 2016 de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Le bénévolat des 15 à 35 ans a progressé de 33% entre 2010 et 2016, d'après France bénévolat. C'est la classe d'âge pour laquelle on observe l'évolution la plus importante. Parmi les 18-30 ans, 16% se

tournent vers des structures défendant des causes sociales, humanitaires, environnementales ou de lutte contre les discriminations par exemple, selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Selon Olivier Galland, directeur de recherche au CNRS, les formes d'investissement proposées aux jeunes ne sont pas en adéquation avec ce qu'ils cherchent. «*Ils ne veulent pas d'une participation très formelle, sur la durée. Ils font du zapping, s'engagent, se désengagent, reviennent, observe-t-il. Il faut leur proposer une offre attractive, qui soit moins contraignante.*»

Milieu social favorisé

Mais s'il y a un potentiel d'engagement fort chez les jeunes, tous ne sont pas égaux face au bénévolat et leurs ressources financières ont une importance. «*L'engagement ne se décrète pas, il faut être sécurisé pour le faire. Quand on est dans la précarité, c'est plus difficile*», explique Antoine Dulin, vice-président du Conseil économique, social et environnemental. On observe également une reproduction sociale de l'engagement: les jeunes dont les parents sont eux-mêmes bénévoles vont le plus s'investir à leur tour. «*Pour s'engager, il faut s'intéresser à la chose publique*», souligne Olivier Galland.

Etre dans une famille où on parle de ces choses-là, dans l'enfance ou dans l'adolescence, ça aide.»

Comme leurs aînés, les jeunes volontaires viennent souvent d'un milieu social plutôt favorisé et de familles dont les parents ont fait des études, ou en faisant eux-mêmes. «*On leur a appris à être ambitieux, à avoir envie de monter des projets et à avoir confiance en eux. Ce sont aussi ceux qui sont le plus sensibilisés au milieu associatif*», constate Marion Chapulut, fondatrice du programme Become qui propose à des jeunes de 14 et 15 ans de participer à un «*parcours citoyen*» de trois semaines. L'objectif: monter des projets en lien avec des associations. Un miniservice civique avant l'âge, où la mixité sociale est assurée puisque la moitié des participants viennent de collèges en REP+, selon sa présidente.

Aujourd'hui, les profils des jeunes qui s'engagent se diversifient néanmoins de plus en plus, avec l'augmentation du nombre de bénévoles. «*Les choses sont en train de bouger, notamment avec le service civique, qui touche tous les jeunes*», indique Hubert Pénicaud, vice-président de France bénévolat, certains faisant ensuite le choix de continuer à s'engager, en tant que bénévoles. ■

CLAIRE THOIZET